

Contrat

Chargé.e de mission Fibre optique

Poste à pourvoir : Chargé.e de mission fibre optique – profil généraliste ou économique

Direction : Direction fibre, infrastructures et territoires (DIT)

Unité : fibre optique

Titre du responsable : Chef.fe. de l'unité

Date de vacance du poste : dès que possible

Adresse : 14 rue Gerty Archimède, 75012 Paris

Arbitre expert et neutre, l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep) veille à ce que les **réseaux** d'échanges internet, télécom fixes, mobiles, postaux et de la distribution de la presse se développent comme un « bien commun », c'est-à-dire qu'ils répondent à des exigences fortes d'accessibilité, d'universalité, de performance, de neutralité, de confiance et de loyauté.

Qui sommes-nous ?

Les équipes de l'Arcep travaillent sur des dossiers aux enjeux variés : contribuer à la couverture numérique fixe et mobile du territoire, veiller à la neutralité de l'Internet, préparer l'arrivée de la 5G, réguler le déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné, développer des observatoires cartographiques... En rejoignant l'Arcep, vous travaillerez en équipe, dans une petite structure (180 personnes) où tout le monde se connaît, où le processus de décision est simple et où l'ambiance est bonne, dans des locaux modernes et conviviaux. Vous serez responsable des dossiers de bout en bout, pourrez présenter personnellement votre dossier jusqu'au collègue et serez acteur de la décision qui sera prise. Vos travaux pourront avoir un impact rapide et mesurable.

La Direction fibre, infrastructures et territoires (DIT) est chargée de la régulation des marchés du haut et du très haut **débit** fixe. Les équipes de la DIT définissent notamment les règles de partage inter-opérateurs des réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné, qui vont constituer l'infrastructure télécoms de référence de demain pour encourager l'investissement (plus de 1 milliard d'euros par an) dans le déploiement de ces réseaux, qui connaissent une croissance forte (+40 % sur un an, plus de 4 millions de raccordements à la fibre optique réalisés en 2020). Les équipes de la DIT supervisent également l'accès des opérateurs alternatifs au réseau cuivre d'Orange, ainsi que l'accès pour tous les opérateurs aux infrastructures de génie civil d'Orange pour faciliter le déploiement de la fibre optique. Elles développent des outils innovants pour permettre à chacun de suivre l'avancée des déploiements de la fibre optique jusqu'à l'abonné (<https://cartefibre.arcep.fr/>) et de connaître les technologies d'accès fixe disponibles à son adresse (<https://maconnexioninternet.arcep.fr/>). Enfin, la direction est la porte d'entrée des collectivités territoriales au sein de l'Arcep pour leurs politiques d'aménagement numérique du territoire.

Au sein de la DIT, vous rejoindrez l'unité fibre optique (UFO), qui est composée de cinq cadres et d'un.e chef.fe d'unité. L'unité est chargée de la régulation opérationnelle et économique des réseaux à très haut débit en fibre optique jusqu'à l'abonné (**FttH**). En particulier, elle régule les opérateurs qui déploient ces réseaux, d'initiative publique ou privée, pour l'élaboration et la mise en oeuvre de leur offre de partage du réseau de fibres optiques déployées jusqu'aux logements. À ce titre, elle anime des groupes de travail avec les opérateurs sur les sujets d'actualité du secteur. Elle interagit également régulièrement avec les collectivités territoriales porteuses de réseaux d'initiative publique FttH. En 2021, l'unité suit notamment l'introduction d'indicateurs de qualité de service sur les réseaux FttH, concernant notamment le raccordement final des abonnés, dans un contexte de déploiements massifs. L'unité participe à l'instruction de règlements de différends entre opérateurs, aux procédures de contrôle d'obligations et de sanction, et aux réponses aux saisines de tiers qui sollicitent un avis auprès de l'Autorité (Gouvernement, collectivités territoriales dans le cadre du plan France Très Haut Débit, Autorité de la concurrence...).

Quelles seront vos missions ?

Au sein de l'unité « Fibre optique », selon vos compétences et appétences, vous serez chargé.e de mener des travaux concernant la définition et la mise en oeuvre de la politique de l'Autorité en matière de régulation des réseaux à très haut débit en fibre optique jusqu'à l'abonné, notamment pour ce qui relève des problématiques opérationnelles et concurrentielles entre opérateurs. Ces dossiers sont variés et peuvent notamment porter sur :

- l'animation des travaux de concertation et de négociation sur des aspects opérationnels, techniques et économiques avec les principaux acteurs du marché (opérateurs, équipementiers...), et la réalisation d'analyses qui serviront de base aux décisions de l'Autorité ;
- la contribution aux travaux conduits par d'autres unités, notamment en ce qui concerne les relations avec les collectivités territoriales (unité territoires connectés) et la tarification (unité modèles et tarifs) ;
- le cas échéant, l'instruction de règlements de différends, de procédures de contrôle d'obligations et de sanctions, ou la rédaction de décisions et d'avis formels de l'Autorité.

Chaque sujet nécessite la prise en compte d'enjeux multiples : équilibre concurrentiel du marché des télécommunications grand public, enjeux techniques, solidité juridique des décisions, communication auprès du public et des opérateurs...

La pratique de la régulation passe aussi par la pleine mesure des attentes croissantes des citoyens, des entreprises, des élus en matière de numérique et de connectivité. C'est identifier et évaluer les demandes afin de proposer des solutions pragmatiques et soucieuses de l'intérêt général. C'est analyser des problèmes aux composantes techniques, économiques, juridiques et parfois politiques. C'est donc une négociation permanente et une réflexion constante pour atteindre les objectifs de régulation et inventer la régulation de demain.

Des déplacements ponctuels sont à prévoir, essentiellement en France et dans les proches pays européens.

Qui êtes-vous ?

Vous êtes intéressé.e par les télécoms, plus largement par l'écosystème du numérique, et vous avez le souci de l'intérêt général. De formation supérieure (économie, école d'ingénieur, master (Bac+5) en économie de la régulation, Institut d'études politiques...), vous disposez de solides connaissances en économie des réseaux et présentez les compétences nécessaires à la maîtrise rapide des aspects techniques des réseaux de communications électroniques ou, le cas échéant, d'une grande motivation pour les acquérir.

Vous savez manier les concepts théoriques, les confronter à la réalité des marchés et vous approprier un sujet complexe d'ordre technique, économique ou concurrentiel, puis en restituer les enjeux, de façon claire, synthétique et convaincante.

Vous faites preuve de curiosité, d'une bonne capacité d'analyse et de synthèse, de rigueur, d'autonomie. Vous avez le sens de l'organisation, le goût de l'initiative et du travail en équipe avec des personnes de profils variés (économistes, juristes, ingénieurs, etc.) ainsi qu'une bonne qualité d'expression, tant à l'écrit qu'à l'oral. Une maîtrise de l'anglais est souhaitable.

Le poste pourra être adapté à votre profil, si vous ne disposez pas d'une première expérience professionnelle.

Le poste est à pourvoir par un fonctionnaire de catégorie A, sur la base d'un détachement sur contrat de trois ans ou par un contractuel sur la base d'un contrat public de trois ans, renouvelable.

Postuler à cette offre

